



BILAN PROFESSIONNEL

Le bilan professionnel est proposé par l'employeur à un agent, pour lui permettre d'être accompagné dans une démarche de mobilité, qu'elle soit souhaitée, préventive ou contrainte. L'action bilan professionnel est rapide : 2 à 3 mois !

VOS OBJECTIFS

- Anticiper une évolution professionnelle à court, moyen et long terme ;
- Permettre une prise de recul face à une situation professionnelle difficile ;
- Acquérir des outils de développement personnel (gestion du stress, etc.) ;
- Repérer les intérêts, valeurs et motivation de l'agent ainsi que ses ressources et perspectives de développement professionnel.

MODALITÉS

La mise en oeuvre du bilan professionnel peut comprendre une partie présente et une autre à distance en fonction de la situation et des souhaits du bénéficiaire.

Durée : 4 à 5 séances de travail, sur 2 à 3 mois maximum.

NOS SOLUTIONS

BÉNÉFICIAIRES

- ✓ Collectivités affiliées
- ✓ Collectivités non affiliées
- ✓ Fonction publique d'État

TARIFICATIONS

Les tarifs en vigueur sont disponibles sur le site Internet du centre de gestion : cdg28.fr

 Financement du FIPHFP pour les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés



CONTACT

Pôle Santé au travail

📞 02 37 91 55 08
✉️ psychologue@cdg28.fr

Centre de gestion de la Fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir
9 rue Jean Perrin
28600 Luisant



Les professionnels du Centre de gestion d'Eure-et-Loir sont formés à la psychologie du travail et à l'accompagnement des évolutions ou mobilités professionnelles.

Les accompagnements sont personnalisés, adaptés aux capacités et ressources de l'agent avec la prise en compte du contexte des collectivités.

Le bilan professionnel comporte :

- L'analyse de la situation de l'agent, du contexte et du parcours professionnel ;
- Le repérage du profil professionnel (intérêt, valeurs, motivations...) ;
- Le repérage et la valorisation des savoir-être et savoir-faire et leur transférabilité ;
- L'identification des perspectives d'évolution (en interne et/ou en externe) ;
- L'élaboration de la synthèse de l'accompagnement.

